

VITURA

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 64.933.290,40 euros
Siège social : 42, rue de Bassano - 75008 Paris
422 800 029 R.C.S. Paris
SIRET : 422 800 029 00031

Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2025

MODALITES DE MISE A DISPOSITION OU DE CONSULTATION DES INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 25 JUIN 2025

L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) de la société VITURA se tiendra le 25 juin 2025 à 10 heures, au siège social sis 42 rue de Bassano – 75008 Paris, le 25 juin 2025 à 10 heures.

L'assemblée générale sera, par ailleurs, retransmise en direct, dans son intégralité, sur le site Internet de la société : www.vitura.fr, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. Son enregistrement sera consultable sur le site Internet de la société dans les conditions visées par l'article R.22-10-29-1, 3° du Code de commerce.

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et le projet de texte des résolutions a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 19 mai 2025 (bulletin n°60).

L'avis de convocation a été publié dans le journal d'annonces légales le 4 juin 2025 et sera publié au BALO (bulletin n° 65) le 6 juin 2025.

Les documents préparatoires à l'assemblée énoncés par l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont en ligne sur le site internet de la société (www.vitura.com).

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège social de la société.